



## LISTE DES DELIBERATIONS

### Du Conseil municipal du 22 janvier 2024

Publiée le 24 janvier 2024

Le Conseil est convoqué le lundi 22 janvier 2024, à 19h30, à la mairie d'Argenton l'Eglise, siège social.

**Membres Présents :** M. SAUVETRE Pierre, M. LALLEMAND René, Mme MENUAULT Isabelle, M. MERCERON Jean-Marie, Mme DUMOULIN Thérèse, Mme VIOT Marie-Suzanne, Mme ENON Sylvie, Mme ADAM Viviane, M. ELLIAU Jean-Pierre, M. MONMIREL Marc, Mme VASSEUR Nadège, Mme LEVEAU Emilie, M. FONTALIRAND Wesley, Mme TAILLET Valéria, M. BOINOT Patrick, M. FILLION Pascal, Mme MERCIER Morgane, Mme BELIARD Camille, Mme MERCERON Sophie.

**Membres absents excusés :** M. MASSE Fabrice, M. TRANCHET Noël, Mme BENOIST Christine, Mme LOISEAU Isabelle, M. KASSEL Claude.

**Membres absents non excusés :** M. MUREAU Jérôme, M. CHEREAU Christopher, M. HERAULT Stéphane.

**Pouvoirs :** Mme BENOIST Christine a donné procuration à Mme ENON Sylvie.

- M. ELLIAU Jean-Pierre est nommée secrétaire de séance.
- Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité des présents.

N° délibération	Objet de la délibération	Vote
2024-01	Exonération des pénalités de retard à la société SOPOREN pour le marché de restauration de l'église de Bouillé-Loretz (Commune déléguée)	Unanimité
2024-02	Suppression de loyers de la Maison d'Assistantes Maternelles « Les P'tites Bouilles d'Argenton »	13 voix pour, 6 voix contre, 1 abstention pour une remise gracieuse
2024-03	Modification exceptionnelle du tarif de la salle des fêtes de Bouillé-Loretz (Commune déléguée)	Unanimité
2024-04	Tarifs applicables	Unanimité
2024-05	Conditions et modalités de prise en charge des frais occasionnés par les déplacements des agents et des bibliothécaires bénévoles pour formation	Unanimité
2024-06	Service intérim du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Deux-Sèvres – Hausse de la participation aux frais de gestion des agents intérimaires – Signature d'un avenant n°3 à la Convention	Unanimité
2024-07	Bien sans maître	Unanimité
2024-08	Rythmes scolaires	18 voix pour la semaine à 4,5 jours et 2 voix pour la semaine à 4 jours.
2024-09	Commissions communales	Unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h15.

Le Maire,  
Pierre SAUVETRE